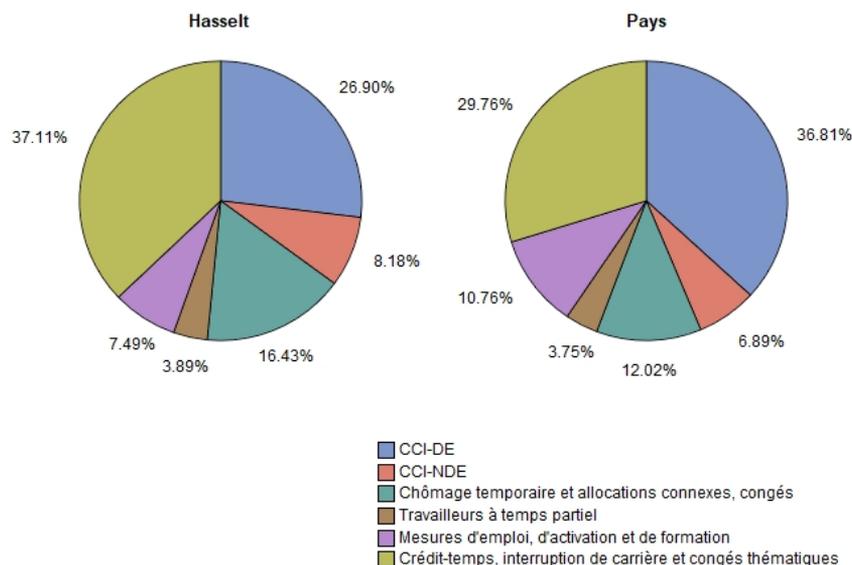


Entité: Hasselt



Directeur: Diane LAMBRIGHS
 Nombre d'agents: 190
 Nombre en équivalents à temps plein: 162

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	562.174	7,7
Assurés contre le chômage (2)	308.888	7,9
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	271.987	7,8
Taux du chômage (4)	5,2	

Vision globale 2019	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	125.707	7,1
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	2.010	5,1
Dossiers litiges achevés	5.878	5,8
Contrôles achevés	4.246	7,6
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	3.362	5,3
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	9	0,2
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	421,8	6,9
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	374,5	6,7
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	17,7	4,1
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	4,8	5,8

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI-NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	14.667	5,5
		Après études	1.458	4,5
		Travailleurs à temps partiel volontaire	1.113	5,8
		Chômage avec complément d'entreprise	1.324	13,3
		Hommes	9.797	5,4
		Femmes	8.765	6,0
		Chefs de ménage	3.593	3,8
		Isolés	3.655	4,2
		Cohabitants	11.314	7,6
		Total	18.561	5,6
	CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	293	8,0
		Chômage avec complément d'entreprise	4.522	9,6
		Chômeurs âgés	715	7,1
		CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	116	15,3
		Total	5.646	9,2

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires		10.565	10,7	
	Parents d'accueil		135	8,4	
	Période non rémunérée dans l'enseignement		245	7,1	
	Vacances jeunes		321	10,5	
	Vacances senior		37	12,7	
	Congés: soins d'accueil		37	22,5	
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR		2.661	8,0	
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR		21	5,3	
	Total		2.682	8,0	
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	33	1,4	
		Activa - réglementation régionale	0	0,0	
		SINE	1.227	12,8	
	Mesures pour travailleurs		907	9,9	
	Mesures de formation	Formation professionnelle	2.386	8,7	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	417	4,3	
		Autres	21	7,7	
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	0	4,9	
		Allocation en compensation de licenciement	176	9,3	
	Dispenses d'IDE particulières	Activités ALE ou APS		179	11,1
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	4.118	7,7	
		Sans allocations	44	4,3	
		Total	4.162	7,6	
	Crédit-temps	Avec allocations	9.846	9,2	
		Sans allocations	798	8,1	
		Total	10.644	9,1	
	Congés thématiques	Avec allocations	10.285	11,6	
		Sans allocations	513	8,5	
		Assistance médicale	4.510	23,3	
		Congé parental	6.245	8,4	
		Congé pour soins palliatifs	43	12,4	
		Total	10.798	11,4	
	Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		1.210	2,4
		Autres attestations		13.158	8,0
Total		14.368	6,7		

(1) Population au 1er janvier 2019 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2018. Ils comprennent:

- a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);
- b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM);
- c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2018; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2018 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).